



REPUBLIQUE FRANCAISE
Mairie de GROSBREUIL

Objet : Convocation de la Commission de contrôle - ELECTIONS

La Commission de contrôle - élections de GROSBREUIL se réunira à la Mairie de GROSBREUIL,
en séance publique le :

VENDREDI 17 MAI 2024 A 19h00

ORDRE DU JOUR :

- Réunion obligatoire entre le 24ème jour avant le scrutin et le 21ème jour avant le scrutin des élections européennes du dimanche 9 juin 2024.

Les réunions de la commission de contrôle sont publiques. Néanmoins, le public n'a pas accès aux pièces des dossiers examinés en séance. Seuls les membres de la commission de contrôle ont accès à ces éléments.

La composition de la commission de contrôle est rendue publique par le secrétariat de la commission avant chacune de ses réunions, par affichage sur les panneaux officiels d'informations municipales, et mise en ligne sur le site internet de la commune lorsqu'il existe (art. R. 7).

Composition de la commission contrôle élections – Arrêté n° 2022-DCL-BER-353 modifiant l'arrêté préfectoral n°2021-DRLP1 du 10 février 2021 portant nomination des membres des commissions de contrôle des listes électorales des communes du Département :

Membres titulaires : Peggy LOIZEAU, Mathilde TIGNOLA, Christophe BARDINI, Chloé MERLET, Jérôme LAIDET

Membres suppléants : Stéphanie BROSSET, Bernard ALINCANT

Représentant de l'administration et du Tribunal judiciaire : Sylvie PROUTEAU, Joël GABORIT

En cas d'indisponibilité de votre part, je vous remercie de prévenir le secrétariat de la Mairie.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

A GROSBREUIL, le 17.04.2024

Mathilde TIGNOLA

Conseillère municipale

Membre de la commission de contrôle Elections.

Dans les communes de 1 000 habitants et plus, la commission de contrôle est convoquée par le premier des trois conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges, pris dans l'ordre du tableau.